

Assouplissement des règles dans le parc industriel de Beauport

Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52070Ip, 52097Up, 52098Ib et 52105Ia, R.C.A.5V.Q. 333 (Omnibus parc industriel de Beauport, quartier de Saint-Michel (5-2), district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial)

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 31 octobre au 6 novembre 2024

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier 5-2, secteur des parcs industriels, district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Description du projet et principales modifications

Le parc industriel de Beauport est situé au nord de l'autoroute Félix-Leclerc et à l'ouest du boulevard Louis-XIV.

Dans un contexte de pénurie d'espaces pour le développement industriel sur son territoire, la Ville de Québec souhaite densifier les secteurs industriels existants par l'assouplissement de certaines règles d'urbanisme qui permettront d'optimiser les espaces existants, conformément à sa Vision du développement des espaces industriels et d'innovation.

Dans le cas du parc industriel de Beauport, les normes relatives aux usages autorisés, à l'aire verte, aux types d'entreposage extérieur, aux hauteurs et au nombre d'étages ont déjà été ajustées pour la majeure partie du parc. Cela dit, la réglementation en vigueur pour certaines zones restantes limite le potentiel de développement et d'agrandissement des entreprises qui s'y trouvent.

Principales modifications réglementaires

Pour aller de l'avant, des modifications à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires, dont, notamment, la révision :

- des usages autorisés (retrait du groupe d'usages *R1 Parc*, précision des types d'entreposage extérieur autorisés, etc.);
- des hauteurs maximales autorisées;
- du pourcentage d'aire verte.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=684

Participation

Conseillers municipaux :

- M^{me} Maude Mercier-Larouche, membre du comité exécutif et responsable des grands projets (Espaces industriels et secteur Est de la ville)
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Personne-ressource :

- M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- M^{me} Éliane Moreau, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

- 5 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite.
 - Aucun visiteur n'a consulté la documentation disponible et aucun citoyen n'a apporté des commentaires ou des questions.
-

Questions et commentaires du public

Aucun commentaire et aucune question des citoyens.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport, au Conseil d'arrondissement de Beauport et au Conseil municipal.

Réalisation du rapport

Date

Le mercredi 6 novembre 2024

Rédigé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications